



# Huit lettres et seize mots pour le dire...

<p><b>I</b></p>	<p><i>! au choix :</i> <b>Irresponsabilité</b> <b>Incompétence</b> <b>Inconséquence</b></p>	<p><b>Dans les années 1970-1990 (malgré les conséquences prévisibles) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite du creusement du bassin de marée</b> en amont de Nantes (et des endiguements dans l'estuaire aval)...</li> <li>- <b>Surélévation des ouvrages de chenalisation</b> (épis, digues, chevettes)...</li> <li>- <b>Suppression de seuils durs régulateurs</b> en 1976 (Bellevue, Folies Siffait) + Roche-Ballue à l'aval...</li> <li>- <b>Autorisation de surcreuser le lit principal</b> par des dragages de sable industriels démesurés...</li> <li>- <b>Forcing des sabliers</b> pour prolonger les dragages dans des zones interdites, ouvrir des carrières illégales dans les îles...</li> </ul> <p><i>* Acteurs concernés : Etat, Port autonome de Nantes-St Nazaire, loby des sabliers (bâtiment, maraîchers, TP)...</i></p>
<p><b>D</b></p>	<p><b>Dégradation</b> <b>Déséquilibre</b> <b>Dépenses</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Chute de la ligne d'eau d'étiage de plus de 2 m entre 1975 et 1978 à Ancenis et Oudon...</b></li> <li>- <b>Accélération du courant, remontée de la marée</b>, du bouchon vaseux et de la salinité...</li> <li>- <b>Véritable catastrophe écologique</b>, déconnexion et assèchement durable des annexes hydrauliques du fleuve (bras, boires, marais)...</li> <li>- <b>Abaissement de la nappe alluviale</b> (impact sur l'agriculture, la flore de la vallée, les puits)...</li> <li>- <b>Déplacement obligé de la prise d'eau de Nantes</b> de 11 km vers l'amont, problèmes de pompage pour d'autres prises d'eau potable...</li> <li>- <b>Erosions spectaculaires et enrochements massifs de rives</b>, impacts sur des ouvrages d'art (piles de ponts, quais et cales, levées)...</li> <li>- <b>Perte d'attrait du fleuve</b>, dégradation du cadre de vie, impact sur le paysage, la pêche, le tourisme, le canotage et la navigation de plaisance...</li> </ul>
<p><b>C</b></p>	<p><b>Chagrin</b> <b>Colère</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Grand émoi</b> de la population riveraine devant cette Loire réduite soudainement à un chenal étroit, avec des bras et des boires asséchés...</li> <li><i>* « On n'a jamais vu ça, disaient les anciens, même en 1949 ! », année où le fleuve ne débitait que 50 m<sup>3</sup>/s, record du siècle : à Ancenis, la Loire n'était descendue qu'à - 1,53 m, contre - 3,07 m en 1976 pour 165 m<sup>3</sup>/ ! )...</i></li> <li>- <b>Et grande colère</b> devant une telle dégradation provoquée par l'irresponsabilité de certains hommes...</li> </ul>
<p><b>R</b></p>	<p><b>Réclamation</b> <b>Réparation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Premier front commun pour un devoir de réparation</b> réunissant les associations environnementales (CIL), les pêcheurs et les riverains attachés au patrimoine, face aux lobbies liés au sable et au développement à tout prix de la navigation...</li> </ul>
<p><b>M</b></p>	<p><b>Mobilisation</b> <b>Mouvement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Malgré un Plan Loire engagé en 1994 retenant l'objectif prioritaire du relèvement de la ligne d'eau</b>, après une réflexion sinueuse aboutissant aux seuils expérimentaux du Fresne, puis à leur remise en cause, pratiquement aucune perspective n'apparaissait en 2005 pour le rééquilibrage du fleuve.</li> <li>- <b>Création du Comité pour la Loire de Demain en 2005</b> à l'initiative d'un</li> </ul>

		<p>membre de l'ANPEI* autour d'une charte demandant le rééquilibrage du fleuve par des moyens intégrés et respectueux du patrimoine. L'objectif était de créer un grand mouvement écocitoyen pour porter la voix de la Loire sinistrée auprès des décideurs.</p> <p><i>* Association Nationale des Plaisanciers en Eau Intérieure (Yves Borbeau, président d'honneur en tant que fondateur)</i></p>
<b>P</b>	<b>Persévérance</b>	<p>- <b>Pendant 10 ans</b>, jusqu'à l'adoption du grand programme de reconquête du lit entre les Ponts-de-Cé et Nantes en 2015, le CLD a multiplié les démarches de sensibilisation auprès de tous les acteurs concernés (Etat, Région, Agence de l'eau, Grand Port, Elus locaux, associations, riverains...), rappelant à tous le devoir de mémoire et de réparation pour rétablir une Loire fonctionnelle assurant les besoins adaptés de la biodiversité et des hommes (dont la ressource vitale en eau).</p> <p>- <b>Force de proposition</b>, le CLD a réfléchi collectivement à des alternatives pour rééquilibrer le fleuve et les a proposées en toute modestie aux responsables du projet.</p> <p><i>* Le mouvement CLD réunit à ce jour 380 écocitoyens, 37 associations et 27 municipalités..!</i></p>
<b>E</b>	<b>Espoir Enjeux</b>	<p><b>Grâce à l'action conjuguée</b> de tous les acteurs attachés à la préservation du patrimoine ( entre autres, Région, municipalités, associations,), un grand espoir est né avec l'adoption du programme global de rééquilibrage, un programme se voulant respectueux de l'hydrologie du fleuve et de son patrimoine.</p> <p><b>Cet espoir concerne de nombreux enjeux</b> liés au patrimoine naturel et humain. Comme les hommes d'aujourd'hui, il est indispensable que la Loire soit bien « connectée » avec son réseau, la 4G étant remplacée ici par l'hydrosystème du fleuve (bras, boires, marais, nappe alluviale).</p> <p><b>Rappel des enjeux liés à la reconquête du lit et au relèvement de la ligne d'eau (de l'étiage au débit moyen) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la biodiversité</b>, le maintien des espèces patrimoniales et le fonctionnement des frayères latérales (pour les brochets entre autres)</li> <li>- <b>le caractère de la vallée, sa flore typique</b>, la production des prairies naturelles, l'alimentation des anciens puits...</li> <li>- <b>le paysage typique</b> avec ses grèves, ses îles, ses boires et marais (ce qui nécessite une ligne d'eau fonctionnelle et des continuités hydrauliques)...</li> <li>- <b>la ressource en eau</b> tant en qualité qu'en quantité...</li> <li>- <b>la pratique de la pêche et de la navigation</b> adaptée aux caractéristiques du fleuve (canotage, plaisance)...</li> <li>- <b>l'attrait du fleuve, le cadre de vie, la villégiature, le tourisme...</b></li> <li>- <b>la protection des ouvrages d'art</b> (ponts, levées, cales et quais)...</li> </ul>
<b>V</b>	<b>Vigilance</b>	<p><b>Le CLD veut rester vigilant pour qu'aucune entrave ne vienne remettre en cause le bien-fondé des objectifs d'intérêt général du programme.</b> Les intérêts particuliers doivent être pris en compte et traités dans ce souci d'intérêt général et patrimonial.</p> <p>Pour cela, pendant les enquêtes publiques et les phases préparatoires, le CLD poursuivra ses actions de sensibilisation et de communication pour expliquer le programme, les objectifs et les enjeux pour la Loire de demain et ceux qui recevront cet héritage.</p>
<b>F</b>	<b>FIN</b>	<p><b>« Vive la Loire armoricaine, ouvrons-lui les bras ! »</b></p>